

LES DIMENSIONS SOCIODEMOGRAPHIQUES DE LA REVOLUTION DU JASMIN

by Pr. Sofiane Bouhdiba
Université de Tunis

Sommaire

Introduction.....	3
1 / La révolution du jasmin.....	4
2 / Les déterminants socio-démographiques de la révolution du jasmin.....	9
3 / Les conséquences démographiques de la révolution du jasmin.....	14
4 / Perspectives : la révolution vue par les jeunes tunisiens.....	19
Bibliographie.....	21
Annexes.....	23

INTRODUCTION

Le 14 janvier 2011, l'incroyable a lieu : après 23 ans de pouvoir absolu, le Président tunisien Zine El Abidine Ben Ali fuit le pays, sous la pression populaire. Les tunisiens, si avides de démocratie, comprennent rapidement qu'ils sont désormais en train d'écrire leur propre Histoire.

Cet article explore les dimensions sociodémographiques de ce qui sera certainement l'évènement politique majeur de ce début de siècle dans le monde arabe. Il montre dans quelle mesure la société tunisienne a rempli, à un moment précis de son histoire, tout un ensemble de conditions qui ont quasi naturellement poussé le peuple à se soulever pour exiger le départ de leur leader, et l'instauration d'une démocratie.

La réflexion s'articulera autour de quatre grandes parties. La première partie relate brièvement les faits, tout en rappelant que, malgré son caractère exceptionnel, la révolution du jasmin n'est pas le premier mouvement démocratique de grande ampleur émanant spontanément du peuple tunisien. En atteste l'historien *Ibn Khaldoun* et sa théorie du cycle politique.

La deuxième partie de l'article examine l'ensemble des phénomènes sociodémographiques qui ont favorisé l'avènement de la *Révolution du jasmin*. Les principaux phénomènes que je propose d'étudier sont les suivants : la jeunesse, l'urbanisation, l'emploi, l'éducation, le degré d'usage des NTIC¹,... D'autres dimensions émergeront certainement pendant l'avancement des travaux.

Dans une troisième partie, je montrerai dans quelle mesure la révolution du jasmin a elle-même été à l'origine d'un phénomène démographique, la migration clandestine.

La dernière partie de l'ouvrage examine les perspectives de la révolution du jasmin, avec un intérêt particulier pour les jeunes. Il s'agira d'examiner, en particulier, la représentation de la révolution et de ses acquis chez les jeunes tunisiens.

Les sources de nos recherches sont de trois ordres : il s'agit d'abord de notre propre vécu des évènements, puisque nous nous sommes retrouvé au cœur même des évènements qui ont secoué le pays - et qui continuent de se dérouler aujourd'hui encore - depuis le 17 décembre 2010.

Nous avons également effectué une recherche documentaire approfondie, principalement à Tunis et à Paris. A Tunis, nous avons eu l'occasion de visiter des centres de recherche (Institut National des

¹ Les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) regroupent l'ensemble des techniques utilisées dans le traitement et la transmission des informations, principalement de l'informatique, de l'Internet et des télécommunications. Bien que le concept ne soit pas en soi démographique, nous montrerons au cours de notre réflexion qu'il est lié à des phénomènes de population, tels que la jeunesse, l'urbanisation ou l'éducation

Statistiques, Observatoire National de la Jeunesse,...), ce qui nous a permis de mieux appréhender la dimension sociodémographiques de la révolution du jasmin, et en particulier chez les jeunes.

Nous avons également effectué une visite de travail à Paris, du 12 au 16 décembre 2012, au cours de laquelle nous avons eu l'occasion d'effectuer une recherche documentaire approfondie à l'Institut du Monde Arabe (IMA) et à l'Institut National des Etudes Démographiques (INED). Une deuxième mission à Paris a été programmée du 3 au 7 avril 2013, afin de rencontrer un certain nombre de personnalités scientifiques ayant travaillé sur le sujet, et en particulier Malek Chebel, Gilles Keppel et Youssef Courbage.

Pour compléter les données documentaires, nous avons également envisagé de mener une enquête auprès d'un échantillon a priori fixé à 200 individus à Tunis, en utilisant un questionnaire simple de 15 questions (voir annexe 5), dont une question « open », laissant libre cours à l'interviewé pour fournir des éléments de réflexion. Les résultats escomptés devraient nous permettre de mieux comprendre la représentation de la révolution du jasmin, les acquis de la période post révolutionnaire, mais également les « ratés » de cette dernière.

1 / LA REVOLUTION DU JASMIN

Commençons d'abord par rappeler brièvement les principaux événements qui ont abouti à la révolution tunisienne en ce début d'année 2011.

A / RAPPEL DES FAITS

Il serait illusoire de tenter de définir un quelconque alpha à la révolution du jasmin. En effet, comme ce fut le cas dans la majorité des soulèvements populaires qui ont jalonné l'histoire de l'humanité, la révolution tunisienne est en réalité le résultat d'une accumulation lente mais inexorable de micro-événements, qui ont fini par engendrer une réaction de masse.

La parabole du nénuphar², souvent utilisée par les démographes, illustre bien le cas tunisien : dans un étang, chaque jour, la taille d'un nénuphar double, sans que nul ne s'en rende compte. L'avant-dernier jour, le nénuphar couvre la moitié de l'étang, mais ce dernier est si grand que personne ne se rend véritablement compte de la présence exagérée du végétal. Ce n'est que le dernier jour que le nénuphar,

² Jacquard Albert, *L'équation du nénuphar*, Calman-Lévy, France, 1998

doublant encore une dernière fois, va couvrir toute la surface de l'étang, l'asphyxiant et éliminant immédiatement toute vie dans ce qui paraissait être un microclimat tranquille (voir modèle en annexe).

C'est en quelque sorte ce qui s'est passé en Tunisie. Depuis 1987, date de la prise du pouvoir du président déchu, un nombre incalculable d'évènements ont créé puis consolidé des frustrations, dans les larmes, la douleur, le sang : corruption, promotions injustifiées, confiscation de terres, emprisonnements abusifs et autres injustices ont été le lot quotidien durant plus de deux décennies. Il aura fallu qu'un citoyen frustré manifeste son désespoir d'une manière spectaculaire pour que tout bascule.

Si Mohamed Bouazizi ne s'était pas immolé par le feu en ce triste 17 décembre 2010, quelqu'un d'autre aurait commis un suicide, un attentat ou une prise d'otages. Tout est parti de Sidi Bouzid, a-t-on coutume de dire aujourd'hui, mais l'étincelle aurait pu partir de n'importe quelle autre ville ou village de Tunisie. Ce qui s'est produit en 2011 aurait pu avoir lieu un an plus tôt, deux ans plus tard.

Tout aurait pu commencer avec les manifestations populaires qui s'étaient produites en 2008 à Gafsa, ou en août 2010 à Ben Guerdane, dans le sud du pays. L'une des ambitions de cette recherche est d'ailleurs de démontrer que les conditions sous-tendant la Révolution du Jasmin étaient discrètement réunies depuis fort longtemps déjà.

Toutefois, s'il n'est pas véritablement possible de fixer la date du commencement de la révolution tunisienne, nous supposerons que tout a commencé le 17 décembre 2010, lorsqu'un jeune diplômé universitaire, vendeur ambulant de fruits et légumes, s'est vu confisquer son matériel par la police. En tentant de récupérer son bien, il a été humilié et même giflé par les policiers. Dépité, il s'aspergera d'essence et s'immolera devant le siège du gouvernorat de Sidi Bouzid, déclenchant une vague de protestations populaires qui s'achèveront le 14 janvier par une grève générale et une manifestation de plusieurs centaines de milliers de personnes devant le ministère de l'intérieur au cœur de la capitale³.

Avant de réfléchir sur les dimensions socio-démographiques des évènements, nous souhaiterions nous arrêter un moment sur une réflexion qui nous a semblé d'importance. Il s'agit de vérifier dans quelle mesure la révolution du jasmin a effectivement suivi le modèle du cycle politique proposé quelques siècles plus tôt par l'historien arabe *Abou Zeid Abderrahman Ben Mohamed Ben Khaldoun Al Hadrami*, historien arabe né le 27 mai 1332 à Tunis et décédé le 17 mars 1406 au Caire, plus connu sous le nom de Ibn Khaldoun,

³ Certaines sources - malheureusement invérifiables - citent le chiffre de un million de manifestants massés tout le long de l'avenue Bourguiba, artère principale de la ville de Tunis

B / LE CYCLE POLITIQUE DE IBN KHALDOUN

Commençons par rappeler les grandes lignes du cycle politique de Ibn Khaldoun, que l'auteur a exposées dans la *muqaddima* (*les Prolégomènes*), imposante introduction à son œuvre monumentale qu'il a commencé à rédiger en 1375, *L'histoire universelle*.

a / LE CYCLE POLITIQUE DE IBN KHALDOUN

En observant les grandeurs et décadences des dynasties du passé, Ibn Khaldoun était parvenu à définir un cycle politique, composé de cinq grandes étapes.

Tout commence par l'arrivée au pouvoir d'un individu, affirmant agir au nom du peuple, clamant plus de justice et de démocratie. Cette phase est violente, placée sous le signe du conflit, de la guerre civile ou de la guérilla, le nouveau roi arrachant le pouvoir des mains du précédent chef d'Etat. Ce dernier est alors assassiné, emprisonné, et dans le meilleur des cas exilé. A ce stade, le nouveau chef est exemplaire, il est acclamé par le peuple, son pouvoir légitimé par le risque pris pour éliminer l'ancien dictateur. C'est donc au nom de la démocratie et avec l'appui de tous qu'il prend ses fonctions de chef d'Etat, et en particulier la sécurité intérieure, la protection contre l'ennemi extérieur, l'organisation de la perception des impôts ou la gestion des affaires économiques. Le nouveau roi s'efface devant l'intérêt du peuple, il est au service de la communauté. Son pouvoir est porté et alimenté par la *açabia*⁴ (instinct de groupe), et sa victoire reste celle du peuple.

Dans une deuxième étape, le nouveau souverain monopolise le pouvoir et tient les membres de son clan à l'écart. Ces derniers pourraient réclamer d'exercer une partie de son autorité, au nom du principe de *açabia*. Pour exercer son pouvoir absolu, le monarque a besoin de s'entourer d'une *hachia*, une cour suffisamment bien entretenue pour être fidèle.

Dans la troisième étape, le souverain commence à prendre ses distances avec ses premières revendications démocratiques, et a deux préoccupations majeures : d'abord, amasser un trésor, ce qui l'amène à confondre les caisses de l'Etat et ses propres biens. Il est aussi obnubilé par le besoin de laisser des traces. C'est pourquoi il se lance dans la construction de grands édifices : palais, mosquées, monuments, qui ont tous une caractéristique commune : une taille disproportionnée par rapport au niveau

⁴ Le concept de *açabia* est central dans la théorie de Ibn Khaldoun, il est employé plus de 500 fois dans la *Mouqaddima* (Prolégomènes)

de vie et au nombre des sujets. Il s'agit d'impressionner le peuple, mais également les souverains des pays étrangers. Le souverain octroie des cadeaux aux dignitaires et aux ambassadeurs des pays amis, et il veille à constituer une troupe d'élite, bien payée et bien équipée. Pour financer ces dépenses, le souverain accroît la pression fiscale sur ses sujets.

La quatrième étape est caractéristique de la pensée de Ibn Khaldoun : la satisfaction, le luxe et le désœuvrement poussent le souverain dans la voie de la passivité, la paresse, c'est également une période de calme, d'immobilité, de repos.

Dans la cinquième et dernière étape, le souverain verse dans le gaspillage, il engage des dépenses incongrues pour assouvir ses passions, mais également celles de ses proches. Il s'entoure de courtisans de mauvaise réputation et leur confie des tâches au-dessus de leurs compétences. Il prend ses distances avec les grands chefs de sa tribu, leur interdisant son accès. Ces derniers commencent alors à le haïr, et un sentiment de frustration émerge de la société. Ibn Khaldoun relève un autre point important à ce niveau : le souverain ruine les fondements posés par ses prédécesseurs, ce qui amène le peuple à regretter les temps anciens, et à l'affirmer haut et fort.

C'est alors que la dynastie, frappée de décrépitude, s'écroule⁵. La rupture d'équilibre dans les rapports de force entre la dynastie régnante et la tribu ascendante permet l'émergence d'un nouveau régime.

Malgré le poids de ses 6 siècles, le modèle de Ibn Khaldoun reste d'une actualité brûlante. Voyons de quelle manière il peut s'appliquer au cas tunisien.

b / IBN KHALDOUN ET LA REVOLUTION DU JASMIN

Il faut reconnaître que le parallèle entre la grandeur et décadence de la maison Ben Ali et le cycle de Ibn khaldoun est frappant. Reprenons une à une les cinq étapes de l'historien.

Tout commence le matin du 7 novembre 1987, lorsque le Général Zine El Abidine Ben Ali remplace le président Habib Bourguiba, accusé de sénilité, se basant sur un article de la Constitution qui stipule que le Président ayant perdu ses capacités intellectuelles doit être remplacé par son premier ministre.

Comme annoncé par Ibn Khaldoun, le nouveau Président, champion de la démocratie, est admiré, acclamé par le peuple, son pouvoir est légitimé par le risque pris pour éliminer celui que l'on croyait

⁵ Bousquet G. H., *Les textes sociologiques et économiques de la Mouqaddima*, Editions Marcel Rivière et Cie, Paris, 1965, p. 89

indéboulonnable. Ben Ali cristallise l'espoir de tout un peuple en quête de démocratie, son prestige est immense.

Le nouveau chef d'Etat a pour priorité la sécurité intérieure, le positionnement sur l'échiquier international et la bonne gestion des affaires économiques. Il s'efface devant l'intérêt du peuple, s'affirmant au service exclusif de son peuple.

La suite des événements conforte la similitude avec le cycle de Ibn Khaldoun : le nouveau souverain monopolise le pouvoir et tient à l'écart les membres de sa famille. Le principe de *açabia* n'a pas lieu d'être. Pour renforcer son pouvoir, Ben Ali s'entoure de fidèles et constitue une milice parallèle aux forces de l'ordre. Il commence alors à constituer un trésor, la limite entre ses biens et les caisses de l'Etat devenant floue. Vers la fin des années 1990, Ben Ali oublie le discours démocratique et devient obnubilé par le besoin de laisser des traces.

Il ordonne la construction de palais, une mosquée aussi démesurée qu'inutile à Carthage⁶, monuments, qui ont tous une caractéristique commune : une taille disproportionnée par rapport au niveau de vie et au nombre des sujets. Il s'agit d'impressionner le peuple, mais également les souverains des pays étrangers. Le souverain octroie des cadeaux aux dignitaires et aux ambassadeurs des pays amis, et il veille à constituer une troupe d'élite, bien payée et bien équipée. Pour financer ces dépenses, le souverain accroît la pression fiscale sur ses sujets.

Comme prévu dans la quatrième étape du cycle de Ibn Khaldoun, le pays connaît la passivité, la paresse, le calme et l'immobilité. Dans la cinquième et dernière étape, le souverain verse dans le gaspillage, il engage des dépenses incongrues pour assouvir ses passions, mais également celles de ses proches. Il s'entoure de courtisans de mauvaise réputation et leur confie des tâches bien au-dessus de leurs compétences. Sous l'influence de son épouse, le président vieillissant commence à prendre ses distances avec ses ministres. Ibn Khaldoun relève un autre point important à ce niveau : le souverain ruine les fondements démocratiques posés par ses prédécesseurs, ce qui amène le peuple à regretter les temps anciens, et à l'affirmer haut et fort.

⁶ La mosquée Zine El Abidine est située dans une zone inaccessible aux piétons, dans une zone où le taux de croyants pratiquants est relativement peu élevé

⁷ Bousquet G. H., *Les textes sociologiques et économiques de la Mouqaddima*, Editions Marcel Rivière et Cie, Paris, 1965, p. 89

C'est alors que la famille régnante, frappée de décrépitude, s'écroule⁷. La rupture d'équilibre dans les rapports de force entre la dynastie régnante (la famille du président) et la tribu ascendante (les pro-démocrates) permet l'émergence d'un nouveau régime réclamant plus de démocratie.

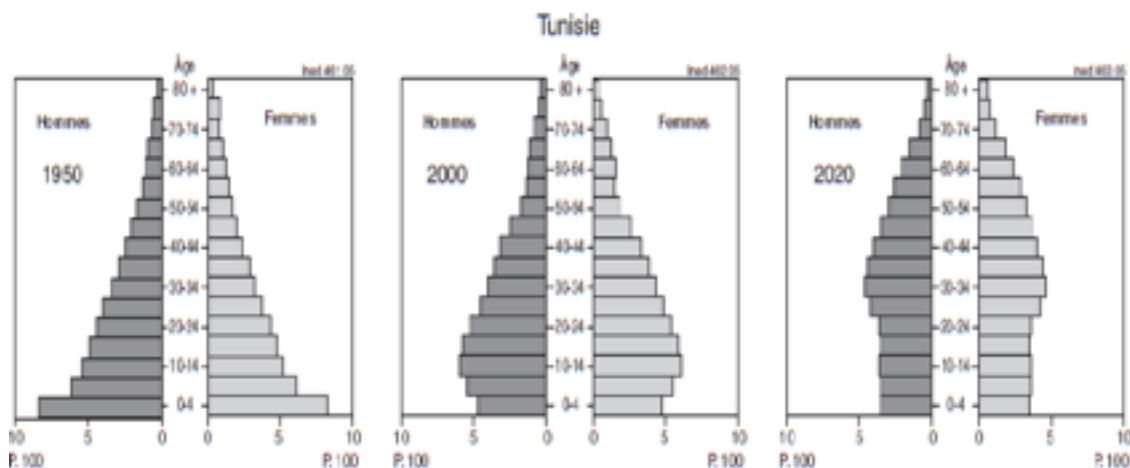
Après avoir rappelé brièvement les événements, nous allons à présent entrer dans le cœur du sujet, en nous intéressant aux dimensions sociodémographiques de la révolution du jasmin.

2 / LES DETERMINANTS SOCIODEMOGRAPHIQUES DE LA REVOLUTION DU JASMIN

Dans cette deuxième, nous nous attacherons à tenter de décrypter la révolution du jasmin, en nous intéressant plus particulièrement à ses aspects sociodémographiques.

A / LA PYRAMIDE DES AGES

On estime aujourd'hui que 30% environ de la population tunisienne est âgée de 15 à 29 ans (c'est-à-dire des jeunes, selon la définition officielle des Nations Unies). On le voit bien dans les trois pyramides des âges suivantes, qui représentent l'évolution par âge et par sexe de la population tunisienne, entre 1950 et 2020 :



Indéniablement, et malgré un début de vieillissement amorcé vers le milieu des années 1980⁸, la population tunisienne est jeune. Plus précisément, elle se situe à un point que les démographes désignent

⁸ Suite à un effondrement de la fécondité, qui n'est plus aujourd'hui que de 1.8 enfants/femme, c'est-à-dire inférieure au seuil de remplacement des générations (2.1 enfants/femme)

sous le terme de « dividende démographique ». C'est une période où la majeure partie de la population est constituée de jeunes adultes en âge de travailler⁹.

Or, on sait que la révolution du jasmin a été initiée et portée par les jeunes. Grosso modo, on peut estimer à environ 75% la part des jeunes au sein des manifestants¹⁰. Y aurait-il eu autant de manifestants dans les rues si seulement 6 ou 7 % de la population tunisienne était âgée de 15-29 ans ?

Dans le même ordre d'idées, le démographe Richard Cincotta avait tenté d'établir un lien entre la jeunesse d'une population et son aptitude à entrer dans un processus révolutionnaire¹¹. En observant les révolutions qui avaient eu lieu dans le monde entre 1972 et 1989, il avait constaté que l'âge moyen d'une population¹² était corrélé à la probabilité de réussir l'instauration d'une démocratie suite à un soulèvement populaire. C'est ainsi qu'il aboutit au résultat suivant : les populations dans lesquelles l'âge médian varie entre 25 et 35 ans ont les plus fortes chances de réussir un processus révolutionnaire démocratique.

Dans sa thèse, Cincotta conclut que tous les pays qui ont connu une transition démocratique alors que l'âge médian de leur population était supérieur à 30 ans sont encore des démocraties reconnues aujourd'hui. Sur 10 pays entrés en révolution avec un âge médian inférieur à 25 ans, 9 sont retombées dans des régimes dictatoriaux. Si nous considérons ce modèle, la Tunisie, dont l'âge médian était de 30 ans lors de la révolution, a de fortes chances de rester une démocratie. L'Egypte et la Libye, qui affichent des âges médians respectifs de 25 et 26 ans, pourraient connaître une transition démocratique dans les prochaines années, tandis que la Syrie et le Yémen seraient trop jeunes (avec des âges médians respectifs de 21 et 17 ans) pour espérer voir leur rébellion déboucher sur une démocratie durable.

L'âge n'est toutefois pas le seul déterminant démographique de la révolution du jasmin. Voyons ce qu'il en est de l'éducation.

⁹ Cette période est considérée comme idéale car elle devrait permettre en théorie à une grande partie de la société de contribuer pleinement au développement économique du pays. Toutefois, cela ne peut se produire qu'en situation de plein emploi, ce qui n'est guère le cas de la Tunisie

¹⁰ Estimation faite par l'auteur

¹¹ Cincotta Richard, *Half a Chance: Youth Bulges and Transitions to Liberal Democracy. Environmental Change and Security Report 13*, 2009, p.15; voir également : Cincotta Richard et Doez John, *The Age-structural Maturity Thesis: The Impact of the Youth Bulge Proportion on the Advent and Stability of Liberal Democracy*, in *Political Demography: Identity, Conflict, and Institutions*, Goldstone, Eric Kaufman and Monica Duffy Toft, New York, 2011, pp. 98-116

¹² Age atteint par 50% de la population, à ne pas confondre avec l'âge moyen

B / L'EDUCATION

La population tunisienne est fortement éduquée. Ainsi, le taux de scolarisation des 6-14 ans est passé de 10% en 1946 à 95.1% aujourd'hui (95.5% pour les garçons et 94.7% pour les filles)¹³. Au niveau du secondaire, le taux de scolarisation est un peu plus faible, mais atteint tout de même 67% pour les garçons et 63% pour les filles¹⁴.

L'éducation scolaire est donc aujourd'hui quasiment universelle en Tunisie, avec - fait relativement rare dans le monde arabe - une égalité d'accès au système éducatif entre les sexes.

Avec plus de 260.000 étudiants inscrits dans les 14 universités que compte aujourd'hui le pays, le taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur (pourcentage de jeunes âgés de 19 à 24 ans inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur) est aujourd'hui de 50%¹⁵. De fait, près de 35 000 jeunes obtiennent chaque année un diplôme du supérieur et arrivent sur le marché de l'emploi.

Cet état de fait, bien que positif en soi, va toutefois poser un sérieux problème, et être à l'origine du mouvement de contestation des jeunes, pour deux raisons essentielles. D'abord, l'éducation permet de doter les citoyens d'un esprit critique, ce qui lui permet de faire une analyse politique mature, et d'évaluer la gouvernance de leur classe politique. Par ailleurs, faire des études crée une attente d'emploi. Or, les dizaines de milliers de jeunes qui débarquent chaque année sur le marché du travail ont des perspectives d'emploi de plus en plus limitées. Voyons de quelle manière.

C / L'EMPLOI

En Tunisie, le taux de chômage est aujourd'hui supérieur à 17%¹⁶, et pourrait dépasser à terme la barre des 20% si les effets de la crise économique que traverse le pays depuis la révolution perdurent. En effet, les troubles politiques qu'a connu le pays depuis le déclenchement de la révolution, ont entraîné un gel des investissements extérieurs et une dramatique régression du tourisme¹⁷, tous deux déjà mis à mal par

¹³ Institut National des Statistiques, Tunisie, 2012

¹⁴ Population Reference Bureau

¹⁵ Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Tunisie, 2012

¹⁶ Ministère de l'emploi, Tunisie, 2012

¹⁷ Il faut également prendre en compte les effets du mois de Ramadhan, qui a coïncidé ces dernières années avec la haute saison touristique de juillet-août

la crise de l'Europe. Alors qu'il faudrait créer 14 000 emplois chaque année pour répondre aux demandes, la Tunisie peine à créer 40 000 emplois par an.

Par ailleurs, comparée aux autres pays du Sud, la Tunisie se distingue par un taux de chômage particulièrement élevé parmi les diplômés du supérieur¹⁸. Cela crée un sentiment de frustration chez les jeunes, mais également leurs familles qui ont effectué de gros sacrifices pour achever leur cycle universitaire.

Une étude récente menée conjointement par la Banque Mondiale et le Ministère de l'emploi tunisien¹⁹, avait abouti à une conclusion alarmante : 46% des diplômés du supérieur en 2004 n'avaient toujours pas trouvé d'emploi, 18 mois après la fin de leurs études. Les taux de chômage chez les diplômés de l'université varient de 47.1% chez les licenciés en droit ou en économie, à 43.2% chez les diplômés en sciences sociales, avec des pics de 68% chez les juristes. Certaines filières universitaires des sciences humaines et sociales sont désignées comme des « diplômés de chômeurs », et en particulier l'Arabe, la philosophie ou la sociologie. Seules quelques spécialités techniques semblent garantir à court terme un emploi stable, comme par exemple l'informatique ou le génie. Signalons toutefois que les taux de chômage de ces filières atteignent tout de même 25%²⁰.

En amont, cette situation dramatique semblerait due à une trop forte démographie étudiante, elle-même causée par la démocratisation de l'enseignement supérieur. C'est ainsi que la quasi gratuité de l'inscription dans une université publique²¹, ainsi que le subventionnement des prestations para-universitaires (foyers universitaires, cantines,...) ont favorisé une éducation supérieure de masse.

En aval, l'emploi public a chuté de 25% à la fin des années 1980 à 21% en 2010. La Tunisie devrait atteindre un taux de croissance économique de 10% pour être en mesure d'offrir suffisamment d'emplois à ses jeunes et résorber la crise de l'emploi. Or, on sait que malgré son statut de « pays émergent », la Tunisie n'avait jamais dépassé le seuil de 5% de croissance annuelle du PIB, même dans ses plus belles années.

¹⁸ Rappelons que Mohamed Bouazizi était chômeur, bien que titulaire d'un diplôme universitaire

¹⁹ République Tunisienne, *Dynamique de l'emploi et adéquation de la formation parmi les diplômés universitaires, vol.1: Rapport sur l'insertion des diplômés de l'année 2004*, Banque Mondiale, Tunis, 2008

²⁰ Banque Africaine de Développement, *Révolution tunisienne : enjeux et perspectives économique*, BAD, Tunis, March 2011, p.2

²¹ Between 30-100 Tunisian Dinars, around 15-50 Euros

Par ailleurs, l'émigration constituait autrefois une alternative pour les jeunes les plus qualifiés. Or, depuis la fermeture des frontières de l'Europe et les restrictions des accords Schengen, il y a eu une explosion de la migration clandestine vers l'Europe du Sud, en particulier l'Italie et la France. Nous reviendrons *infra* vers ce point.

D / L'URBANISATION

67% de la population tunisienne est urbanisée. Or, la particularité de la révolution du jasmin est, précisément, la concentration de tous les grands événements dans les grandes places des villes.

La plupart des événements de la révolution du jasmin (l'immolation de Mohamed Bouazizi, l'incendie des postes de police, l'assaut du ministère de l'intérieur, les sit-in devant le premier ministère,...), se sont produits devant les symboles du régime de Ben Ali, et en particulier les sièges de gouvernorat, les hôtels de ville, ou les sièges des entreprises du clan présidentiel. Il s'agit là d'espaces exclusivement urbains.

E / L'EMANCIPATION DES FEMMES

Des décennies d'éducation, une forte ouverture du pays sur le monde extérieur, la mondialisation, sont autant de facteurs qui ont fortement contribué à l'émancipation de la femme tunisienne.

Or, les femmes ont pleinement participé aux manifestations publiques qui ont conduit à la chute du régime.

F / INTERNET

En Tunisie, Internet a connu un énorme succès, et la plupart des foyers ont un accès direct ou indirect (via les cybercafés, très populaires) à Internet. Le tunisien est un grand amateur de Facebook, qui a joué un rôle central dans l'organisation des grands rassemblements.

Le taux de pénétration en Tunisie (part des internautes au sein de la population) était estimé à 36.3% en 2011²². Par ailleurs, un tiers environ des foyers ont un accès direct ou indirect au web²³, la majorité

²² Internet World Stat

²³ Agence Tunisienne d'Internet

vivant en milieu urbain. Dans les foyers non connectés, les jeunes ont l'habitude de fréquenter les cybercafés, très populaires et peu coûteux²⁴.

Internet a joué un rôle appréciable dans la chute du régime de Ben Ali. En effet, les forces de police tunisiennes ont pris l'habitude de contrôler les petits rassemblements publics avant qu'ils ne prennent de l'ampleur, mais ont eu apparemment de grandes difficultés à déjouer les « e-rendez-vous », organisés en dernière minute sur Internet.

Par ailleurs, les jeunes bloggeurs tunisiens ont sollicité l'aide de *Anonymous*, qui est parvenu à pirater les sites Internet de la Présidence de la République et du Ministère de l'intérieur²⁵. Slim Amamou, leader des bloggeurs révolutionnaires et membre du parti Pirate, avait même été emprisonné par l'ancien régime, avant d'être libéré puis nommé secrétaire général aux sports dans le nouveau gouvernement transitoire²⁶.

A ce stade de la réflexion, nous avons eu l'occasion d'examiner un ensemble de facteurs socio-démographiques, que nous avons à chaque considéré comme des déterminants de la révolution du jasmin. Il est cependant un autre élément démographique que l'on peut considérer, non pas comme un déterminant, mais comme une conséquence des événements qui ont secoué le pays à la fin de l'année 2010. Il s'agit de la migration clandestine, que nous allons examiner dans le chapitre suivant.

3 / LES CONSEQUENCES DEMOGRAPHIQUES DE LA REVOLUTION DU JASMIN

La migration clandestine est un phénomène relativement ancien en Tunisie, qui remonte aux années 1970. Après avoir diminué à la fin des années 2000, suite au renforcement de la surveillance des frontières maritimes et la création de Frontex²⁷ en 2004, la migration clandestine a explosé au lendemain de la révolution du jasmin. Voyons de quelle manière.

²⁴ Une heure de connexion coûte 1.9 Dinars Tunisiens, soit un eu moins que 1 Euro

²⁵ Les pirates les plus efficaces dans cette cyber-attaque ont été ceux implantés en Russie

²⁶ Il démissionnera le 25 mai 2011 pour protester contre la fermeture de certains sites web par le nouveau gouvernement

²⁷ Agence européenne chargée du contrôle des frontières européennes, basée à Varsovie, et dotée d'un budget de 80 Million d'Euros

a / LE RETOUR DE LA MIGRATION CLANDESTINE

Quelques heures après la fuite du Président Ben Ali, plusieurs milliers de jeunes tunisiens ont fui vers l'Italie, en direction du plus proche rivage italien, l'île de Lampedusa. Plus de 5 500 migrants ont ainsi débarqué à Lampedusa durant la semaine chaotique qui a suivi le 14 janvier, poussant l'Italie à proclamer l'état d'urgence humanitaire.

En effet, Lampedusa est une petite île d'à peine 20.2 km², habitée par seulement 5 000 habitants et a vu sa population doubler en quelques jours. L'état de crise humanitaire était également un moyen légal d'accroître les prérogatives des autorités locales (le préfet et le maire en particulier), leur permettant de réagir rapidement en prenant des mesures immédiates, sans consulter leur hiérarchie.

Mario Marazzitti, membre de la communauté de Sant'Egidio²⁸, a alors demandé l'aide de l'Europe, affirmant : *“Nous devons faire face à une crise internationale. L'Europe doit s'unir pour trouver une solution et aider l'Italie à supporter ce fardeau”*. Il est vrai que les italiens sont encore sous le choc des événements du début des années 1990, lorsqu'ils ont dû gérer l'arrivée massive et désordonnée de plus de 40 000 albanais fuyant le communisme dans leur pays.

Dès leur arrivée sur le sol italien, les migrants clandestins tunisiens sont arrêtés par la police et entassés dans l'unique camp de rétention de l'île. Ce dernier était vide depuis que l'Italie avait conclu un accord avec la Tunisie et la Libye, pour qu'ils contrôlent de manière plus efficace leurs frontières maritimes.

Le camp de rétention de Lampedusa étant trop exigü, avec une capacité limitée à 800 personnes, les migrants qui continuaient de débarquer ont été transférés dans les camps de rétention de la Sicile proche.

Les migrants de Lampedusa présentent à peu près le même profil : ils sont jeunes (de 20 à 30 ans), sont originaires du Sud Est de la Tunisie, vivent près des côtes (Gabès, Zarzis, Jerba,...). Ils sont chômeurs, bien que beaucoup d'entre eux aient fréquenté le lycée, certains étant même diplômés de l'université. Ils ont payé leur voyage entre 500€ et 1000€, somme qu'ils ont collectée auprès de proches et d'amis.

Depuis le 26 février 2011, les flux de *harragas* (migrants clandestins) vers Lampedusa ont commencé à diminuer, sans toutefois s'arrêter. Entretemps, et du fait du manque d'espace suffisant, la situation sanitaire dans le camp de rétention de Lampedusa s'est dégradée d'une manière dramatique, avec en particulier des problèmes de nourriture et d'hygiène. Des mutineries éclatent dans ces espaces confinés, les tunisiens essayant d'échapper leur condition dégradante. De nombreuses ONG ont demandé

²⁸ Créée à Rome en 1968, au lendemain du Concile Vatican II, c'est aujourd'hui un mouvement laïc regroupant plus de 50 000 personnes, investies dans l'évangélisation et la charité en Italie et dans plus de 70 pays

l'amélioration des conditions de détention des migrants, et en particulier Amnesty International et la Croix Rouge.

B / LES DETERMINANTS DE LA CRISE DE LAMPEDUSA

Pour cerner les ressorts de la crise de Lampedusa, il faut d'abord comprendre ce que représente l'île aux yeux des tunisiens de l'ère post révolutionnaire.

a / LA PORTE DU PARADIS

Distante de seulement 138 km, l'île de Lampedusa est la terre européenne la plus proche de la Tunisie. C'est pourquoi, depuis le début des années 1990, elle est une destination connue de migration clandestine. Durant les dernières années, les flux de migrants clandestins débarquant sur l'île ont régulièrement augmenté : 8 000 en 2003, 13 000 en 2004, 23 000 en 2005, 32 000 en 2007.

Lampedusa est ainsi considérée depuis longtemps comme la porte de l'Europe, et plus précisément comme le point d'entrée vers la France. C'est ainsi que l'artiste italien Mimo Paladino a érigé le 28 juin 2008 la "Porte de l'Europe", un monument dédié aux milliers de migrants clandestins noyés Durant leur tentative désespérée de débarquer sur l'île.

Le voyage à Lampedusa est dans la majorité des cas la première étape d'un long périple (voir carte en annexe) qui s'achève en France²⁹. Aux yeux du *harraga*, l'Europe est un Eldorado, avec à la clé des perspectives de trouver rapidement un emploi bien rémunéré³⁰.

Il faut toutefois noter que les migrants clandestins ne sont pas tous d'honnêtes gens qui ont soudain décidé de fuir les conflits et la persécution politique. En effet, la plupart sont des jeunes ayant planifié depuis longtemps de s'installer en Europe pour trouver un emploi, souvent précédés par un proche.

Curieusement, les perspectives d'entamer une nouvelle vie et de trouver un emploi, qui auraient du être ouvertes par la chute du dictateur, n'ont pas freiné leurs ardeurs. Des rumeurs selon lesquelles les pays européens allaient accepter, par solidarité envers la révolution, des tunisiens par milliers sur leurs

²⁹ Pour des raisons historiques, la grande majorité des tunisiens sont francophones, et beaucoup ont des proches installés en France, ce qui en fait une destination privilégiée

³⁰ Bouhdiba Sofiane, *The Tunisian NGOs facing the return of the young illegal migrants from Italy : strategies and implications on Euro-Mediterranean relations*, 9th research meeting, Robert Schuman Centre for Advanced Studies, Montecatini Terme, Italie, mars 2008

territoires (2000 en Allemagne, 1000 en France,...) n'ont fait qu'attiser les envies de débarquer sur la côte européenne la plus proche.

Cette situation paradoxale explique d'ailleurs pourquoi aucun migrant tunisien n'a réussi à obtenir le statut de réfugié. En effet, le régime censé persécuter étant tombé, l'avenir devait s'annoncer favorable pour tous les tunisiens, et il n'était nullement question d'aider les tunisiens à fuir leur pays devenu démocratique.

b / LA SECURITE DES FRONTIERES

Du fait des troubles sécuritaires et du chaos général, les trois forces armées du pays, c'est-à-dire la police, la garde nationale et l'armée ont été mobilisées pour garantir la sécurité intérieure. La sécurité des frontières a donc été limitée, ouvrant ainsi la possibilité de quitter le pays sans trop de risque. Les frontières maritimes du nord ont été particulièrement allégées, du fait de l'absence d'intentions belliqueuse chez les voisins européens.

La route de Lampedusa s'est ainsi trouvée du jour au lendemain sans surveillance, et plusieurs milliers de prisonniers ont profité de la relâche sécuritaire pour s'évader et traverser la méditerranée. On sait aujourd'hui qu'une partie des migrants clandestins ayant débarqué à Lampedusa sont des prisonniers évadés³¹.

La révolte tunisienne ayant atteint les pays arabes voisins, l'Italie et les autres pays européens ont craint une généralisation des flux de migrants clandestins. Il est vrai que les tunisiens n'étaient plus les seuls migrants arabes à traverser la Méditerranée pour débarquer à Lampedusa. En effet, dans le sillage de la Révolution du jasmin, les égyptiens puis les libyens ont entrepris de renverser leurs régimes. Des centaines de libyens tentent ainsi chaque jour de débarquer à Lampedusa. Des africains subsahariens, qui étaient jusque là tranquillement installés en Libye, ont également fui vers l'île italienne.

L'Italie avait signé une convention avec le Colonel Kadhafi concernant le contrôle de la frontière italo-libyenne, mais l'isolement du régime libyen avait tout remis en question, menaçant d'ouvrir la voie à des flux massifs de migrants clandestins subsahariens.

Après l'examen des circonstances de la crise de Lampedusa et de ses déterminants majeurs, voyons à présent quelles ont été les réponses à cette crise.

³¹ Plus de 11 000 prisonniers se sont échappés pendant la première semaine qui a suivi la révolution

C / LES REACTIONS

Les premiers migrants clandestins « post révolutionnaires » tunisiens n'ont pas semblé susciter des problèmes particuliers d'intégration au sein de la population de Lampedusa. Mais lorsque le nombre des migrants dépasse le nombre des insulaires, la situation se dégrade rapidement, et les habitants de l'île commencent à crier à l'invasion.

Roberto Maroni, ministre italien de l'intérieur, annonce qu'une partie des migrants tunisiens sont des terroristes échappés de prison, augmentant ainsi les tensions et créant des réactions de xénophobie. Le ministre propose également une intervention italienne directe en Tunisie pour empêcher de nouvelles vagues de migration clandestine, ce qui fut refusé par le gouvernement de transition tunisien.

Le gouvernement italien a alors menacé d'expulser 6 000 migrants tunisiens détenus dans les camps de rétention. Le maire de Lampedusa, Bernardino De Rubeis, considéra alors la situation comme un "exode biblique".

Pour sortir de l'impasse, le premier ministre italien Silvio Berlusconi se rend alors à Tunis pour y rencontrer son homologue tunisien Beji Caïd Essebsi et négocier le refoulement des migrants clandestins, qui ont désormais atteint le nombre de 22 000. Le premier ministre tunisien refusa et demanda à l'Europe de faire l'effort de disséminer ces migrants en petits groupes et de les intégrer dans les différents pays européens. Il avait avancé l'argument que la Tunisie était dans une situation transitoire délicate et avait malgré tout fait l'effort de gérer plus de 500 000 réfugiés libyens qui fuyaient les combats.

A la suite de cet entretien tendu, Silvio Berlusconi décida, au grand dam des autres gouvernements européens, d'accorder un permis de circuler provisoire à 6 000 migrants tunisiens, leur permettant ainsi de circuler librement dans l'ensemble de l'espace Schengen, et en particulier de se rendre légalement en France. Cette décision provoqua alors un grand débat parmi les nations européennes et en particulier en France.

La France, comprenant qu'elle était la destination finale des migrants de Lampedusa, demanda alors le renforcement des moyens de l'agence Frontex et son intervention dans la région. C'est ainsi que l'opération Hermès 2011 commence le 20 février 2011, consistant en le déploiement d'une force maritime et aérienne supplémentaire autour de Lampedusa, le déploiement d'experts chargés de l'identification des migrants clandestins arrêtés, et l'organisation à grande échelle de leur rapatriement vers la Tunisie. Onze pays européens ont participé à cette opération de grande envergure.

Afin de trouver une solution définitive au problème, le gouvernement français proposa une aide financière à la Tunisie, considérant même pour la première fois la possibilité de lui octroyer le statut de partenaire privilégié dans ses relations économiques avec l'Union européenne³².

Malgré une forte pression populaire nationaliste, le gouvernement tunisien fit alors de grands efforts pour mieux contrôler ses frontières maritimes, et notamment au niveau de la région de Gabès.

Europol fut également largement mise à contribution, afin d'empêcher que des criminels et terroristes profitent de l'opportunité du chaos pour s'infiltrer en Europe à travers la filière italienne.

4 / PERSPECTIVES : LA REVOLUTION VUE PAR LES JEUNES TUNISIENS

Cette partie de l'étude est basée sur un travail empirique. Il s'agit d'interroger un échantillon de 200 individus dans quelques gouvernorats tunisiens : le grand Tunis (Tunis, La Manouba, Ben Arous et l'Ariana), qui représente le cinquième de la population tunisienne. Le questionnaire sera également administré dans quelques gouvernorats marginalisés qui ont activement participé à la révolution : Sidi Bouzid, Kasserine, Siliana, Tataouine,...

Les personnes interrogées sont des jeunes (hommes et femmes) âgés de 18 à 35 ans, car la réflexion précédente a permis de montrer que les jeunes sont particulièrement impliqués dans la révolution tunisienne.

Le questionnaire de l'enquête (voir annexe 5) comprend 4 volets. Le premier identifie les caractéristiques sociodémographiques de l'enquêté (âge, milieu,...). Le deuxième volet a pour but de comprendre les raisons ayant poussé les jeunes tunisiens à engager un processus révolutionnaire, et à dresser une typologie du révolutionnaire tunisien. La troisième partie du questionnaire tente d'examiner la représentation que se font aujourd'hui les jeunes de la révolution, leurs attentes, le niveau de satisfaction des acquis postrévolutionnaires,... Le dernier volet du questionnaire s'inscrit davantage dans une approche en termes de perspectives.

Nous en sommes actuellement au stade de préparation de l'enquête. Une première mission à Tataouine, dans le sud tunisien, a permis de tester une première version du questionnaire et de constituer l'équipe qui va réaliser l'enquête.

³² Le Maroc est à ce jour le seul pays du Sud à bénéficier d'un tel statut

Cinq étudiants inscrits en Master de sociologie ont ainsi été sélectionnés pour mener les questionnaires, sous notre supervision directe.

Le draft de questionnaire a été révisé durant cette première mission à Tataouine : quelques questions ont été reformulées, deux questions ont été éliminées, tandis que trois autres ont été rajoutées. Le questionnaire final figure en annexe 5.

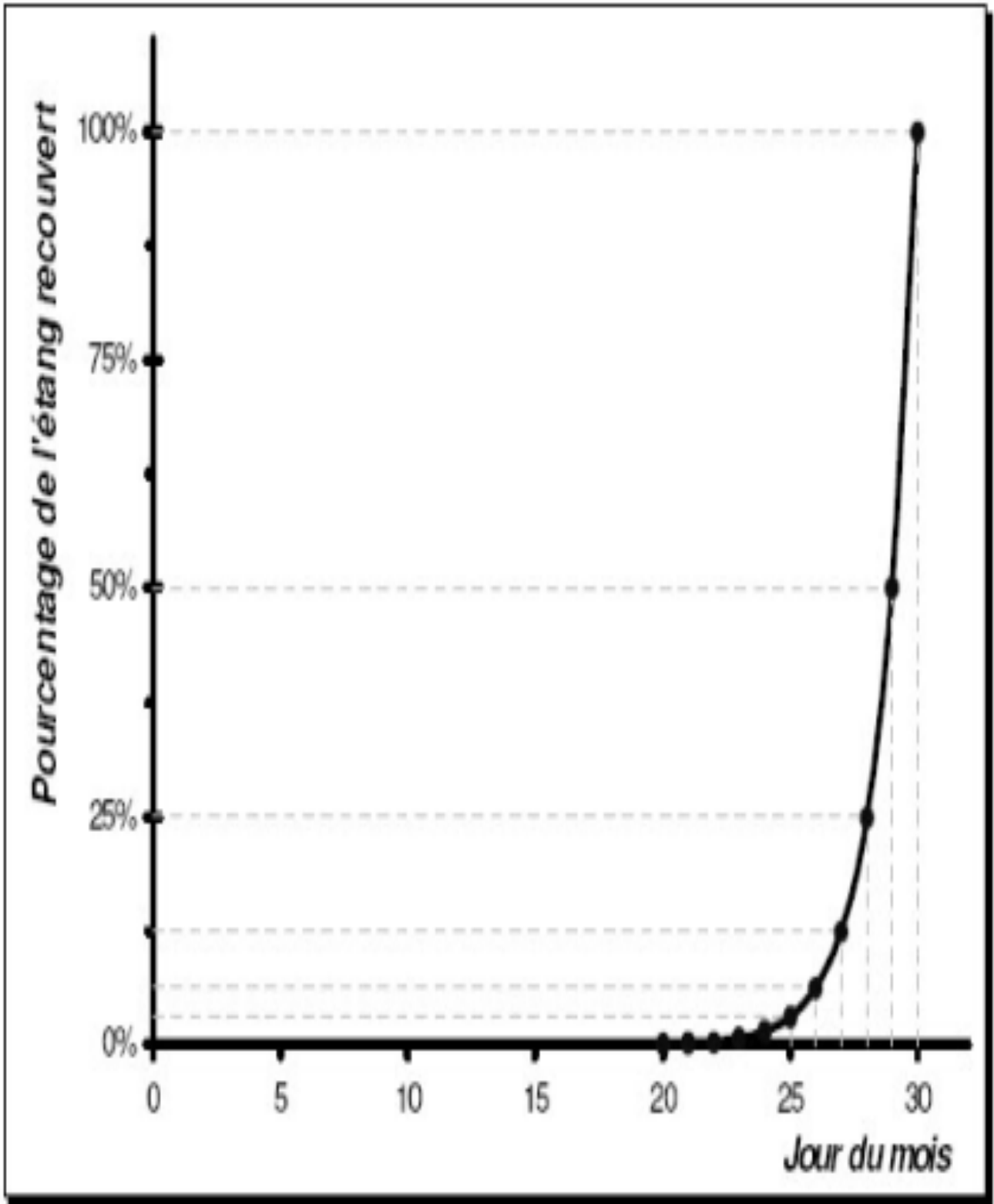
BIBLIOGRAPHIE

- Africa Center for Strategic Studies, *Africa and the Arab Spring: A New Era of Democratic Expectations*, in *ACSS Special Report No. 1*, November 2011, Washington, D.C.
- African Development Bank, *Révolution tunisienne : enjeux et perspectives économique*, ADB, Tunis, March 2011.
- Ben Slama Fethi, *Soudain la révolution! Geopsychanalyse d'un soulèvement*, Ceres, Tunis, 2011.
- Ben Tahar Ziad, *Continental Drift: The Disjunction of North and Sub-Saharan Africa*, in *Research in African Literatures*, Volume 42, Number 1, Indiana University Press, Spring 2011, USA.
- Bousquet G. H., *Les textes sociologiques et économiques de la Mouqaddima*, Editions Marcel Rivière et Cie, Paris, 1965 ;
- Caselli Grazielli, Vallin Jacques, Wunsch Guillaume, *Démographie : analyse et synthèse volume VII, Histoire des idées et politiques de population*, INED, Paris, 2006 ;
- Cincotta Richard and Doces John, *The Age-structural Maturity Thesis: The Impact of the Youth Bulge Proportion on the Advent and Stability of Liberal Democracy*, in *Political Demography: Identity, Conflict, and Institutions*, Goldstone, Eric Kaufman, and Monica Duffy Toft eds, New York, 2011.
- Cincotta Richard, *Half a Chance: Youth Bulges and Transitions to Liberal Democracy. Environmental Change and Security Report 13*, 2009;
- Cincotta Richard et Doces John, *The Age-structural Maturity Thesis: The Impact of the Youth Bulge Proportion on the Advent and Stability of Liberal Democracy*, in *Political Demography: Identity, Conflict, and Institutions*, Goldstone, Eric Kaufman and Monica Duffy Toft, New York, 2011, pp. 98-116;
- Collins Nicholas, *Les voix d'une révolution : conversations avec la jeunesse tunisienne Conclusions de groupes de discussion avec des jeunes Tunisiens*, National Democratic Institute, Tunis, March 2011.
- Duncan Pickard, *Challenges to legitimate governance in post revolution Tunisia*, in *The Journal of North African Studies*, 2011, 16:4, 637-652.
- Ekine Sokari and Manji Firoze, *African awakening, The emerging revolutions*, Pambazuka press, Oxford, 2012.
- El Chazli Youssef, *Une lecture de la « Révolution » égyptienne*, CERI-CNRS, France, April 2011.

- Hassan Hamdy, A. *Regional integration in Africa, Bridging the North-Sub-Saharan divide*, Africa Institute of South Africa, Pretoria, 2011.
- Hermet Guy, *Le peuple contre la démocratie*, Fayard, Paris, 1989.
- Huntington Samuel, *The third wave, democratization in the late 20th century*, University of Oklahoma press, 1992, USA.
- Ibn Khaldoun Abderrahmen, *Al Muqaddima (Discours sur l'histoire universelle)*, 1377 ;
- Institute for Security Studies, *The African.org, issue 12*, Institute for security studies, Pretoria, April/May 2011.
- Institute for Security Studies, *The African.org, issue 13*, Institute for security studies, Pretoria, June/July 2011.
- Jacquard Albert, *L'Equation du nénuphar*, Calmann-Lévy, France, 1998.
- *Les révolutions dans le monde arabe: un an après*, Maghreb-Machreq n. 210, Winter 2011/2012, Paris.
- Meddeb Abdelwaheb, *Printemps de Tunis, la métamorphose de l'histoire*, Albin Michel, Paris, 2011.
- Megherbi Abdelghani, *La pensée sociologique d'Ibn Khaldoun*, SNED, Alger, 1971 ;
- Mokeddem Khedija, *Le soulèvement tunisien, une révolte inattendue?*, in *Africa review of books, volume 8 number 1*, Dakar, March 2012.
- United Nations, Population Division, *World population prospects, the 2010 revision*, United Nations, New York, 2011.
- US Census Bureau, *International data base*.
- World Bank, <http://data.worldbank.org/indicator>, 2012.

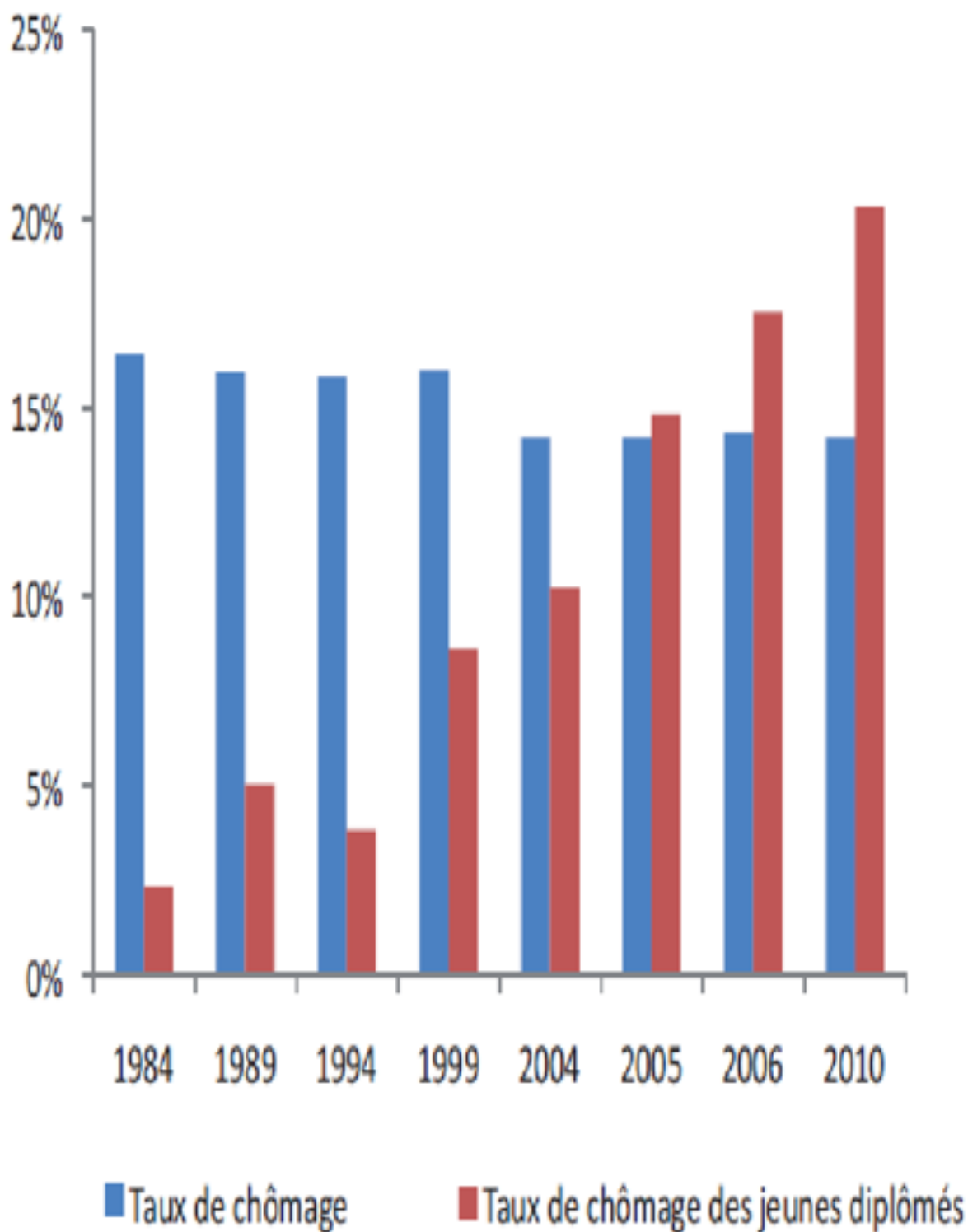
ANNEXES

Annexe 1 : représentation de la parabole du nénuphar



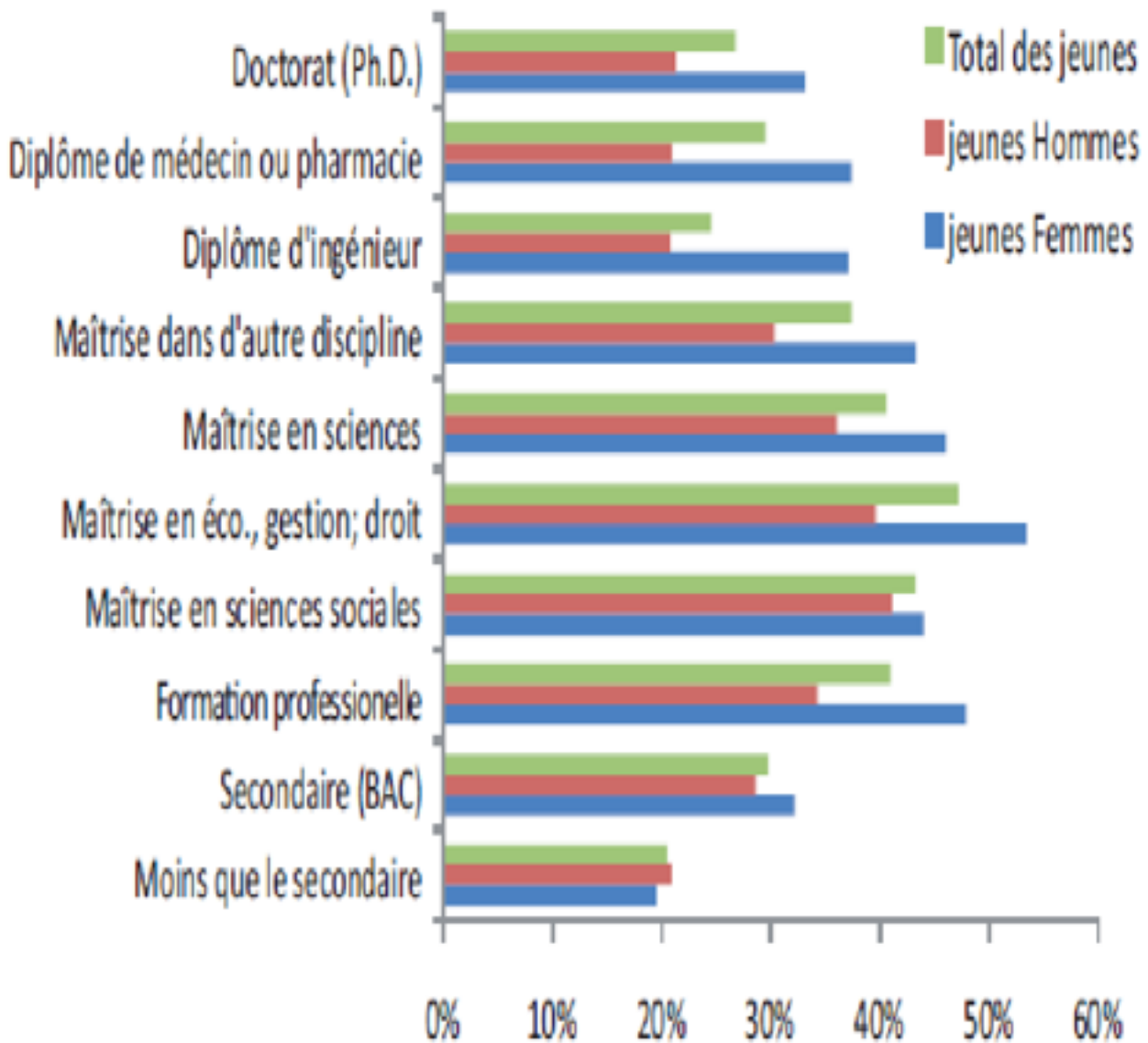
Annexe 2: Taux de chômage en Tunisie

Figure 1. Taux de chômage en Tunisie



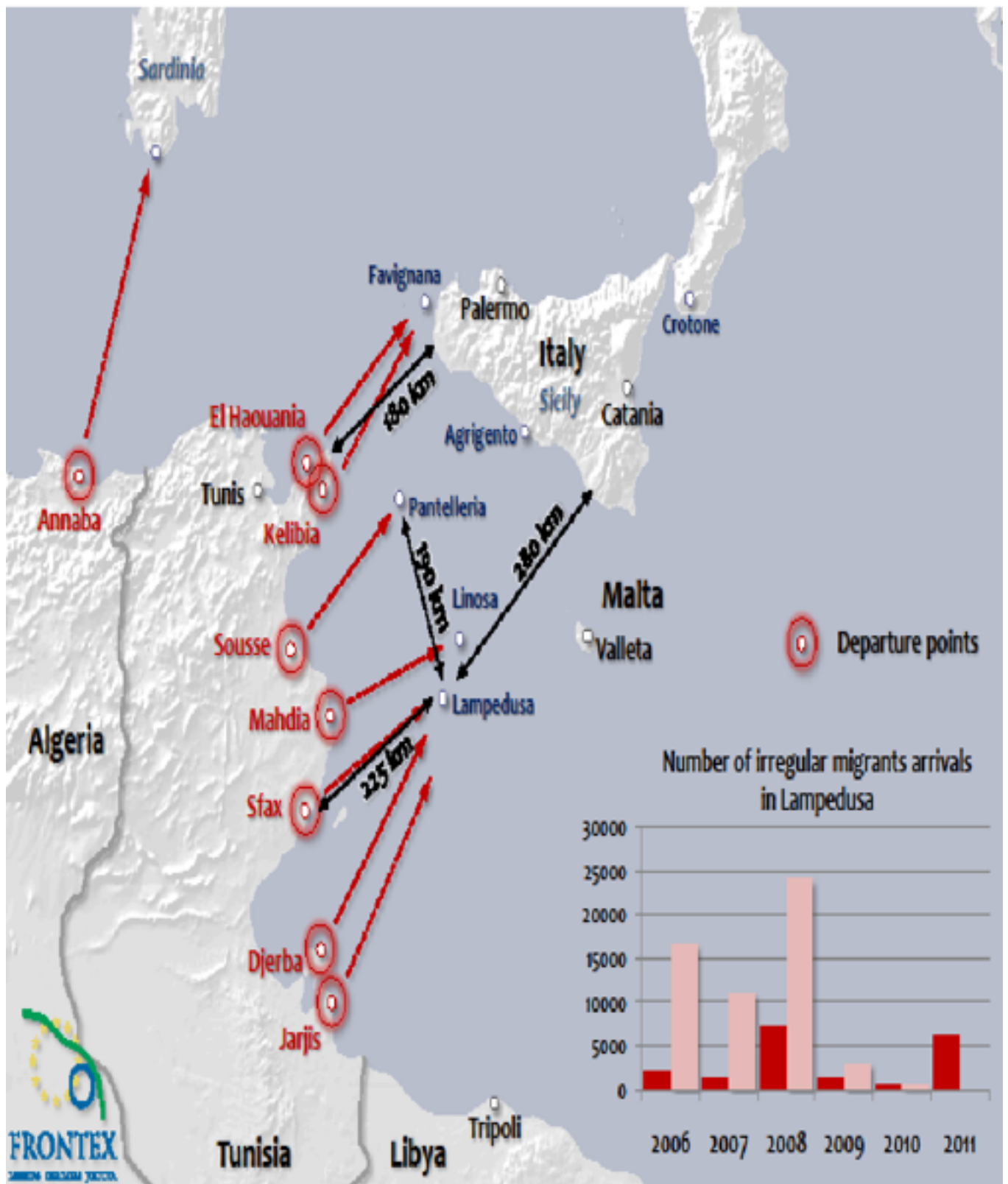
Annexe 3: Taux de chômage par discipline en Tunisie

Figure 2. Taux de chômage des jeunes diplômés en Tunisie, par discipline et genre, 2007



Source : Stampini, M. et A. Verdier-Chouchane (2011), *op. cit.*

Annexe 4: La route de la Tunisie vers Lampedusa



Sources: FRAN data, Frontex Risk Analysis Unit 25-02-2011

■ Tunisia ■ Other

Annexe 5 : Le questionnaire de l'enquête

Numéro de questionnaire :

Date de l'entrevue

 | | | | | | | |
/ | | | | | | | |
 JJ MM AA

Enquêteur :.....

Arab Reform Initiative (ARI)

Renforcer les compétences de la recherche arabe en sciences sociales

Programme de soutien à la recherche arabe (PSRA) – Chercheurs individuels

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

ENQUETE SUR LA REPRESENTATION DE LA REVOLUTION DU JASMIN

*Cette enquête vise à obtenir des informations complémentaires sur
la représentation de la Révolution du jasmin chez les jeunes tunisiens*

Chef du projet : Sofiane Bouhdiba

SECTION 1 : IDENTIFICATION

Prénom - Nom :

Sexe : M F

Age : ... ans

Adresse :

Milieu : U R

Niveau d'éducation :

Emploi :

SECTION 2 : DETERMINANTS

1	Avez-vous participé à la révolution ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
2	Comment ?	
3	Pourquoi ?	
4	D'après vous, qu'est-ce qui a poussé le peuple tunisien à se soulever ? - La mort de Mohamed Bouazizi <input type="checkbox"/> - Le manque de démocratie <input type="checkbox"/> - La pauvreté et les inégalités sociales <input type="checkbox"/> - Autres : <input type="checkbox"/>	

SECTION 3 : REPRESENTATION

5	D'après vous, comment aurait du réagir le Président Ben Ali ?	
---	---	--

6	Quels ont été les acquis de la révolution ?	6
7	Qu'a perdu le pays depuis la révolution ?	
SECTION 4 : PERSPECTIVES		
8	- Etes-vous confiant en l'avenir de la Tunisie ? - Oui <input type="checkbox"/> - Non <input type="checkbox"/>	
9	Que reste-t-il à faire ?	
10	Etes-vous prêts à redescendre dans la rue ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
11	Pourquoi ?	

12	Que doit faire le gouvernement provisoire actuel ?	
13	Qui peut aider la Tunisie dans son processus démocratique ? (pays étranger, ONG, personnalité extérieure,...)	
14	Que se passera-t-il aux prochaines élections ?	
15	Open (laisser l'interviewé s'exprimer librement)	

About ARI

The Arab Reform Initiative is the leading Arab Think Tank founded on the principles of impartiality, social justice and diversity. Our mission is to promote an agenda for democratic change through policy analysis and research, while providing a platform for inspirational voices.

- We partner with institutes on original research, analysis and outreach-across the Arab countries as well as globally.
- We empower individuals and institutions to develop their own concept of policy solutions.
- We mobilise stakeholders to build coalitions for change.
- Our goal is to see vibrant democratic societies emerge in the Arab countries.

www.arab-reform.net

About ARSP I

The first round of the Arab Research Support Program (ARSP) aimed to promote through financial grants quality research by researchers in Arab countries that would a) guide policy debates and paths during the transition and b) empower individuals or groups to strengthen existing research and civil society institutions or initiate new institutional settings. It gave priority to innovative, evidence-based research related to the Arab democratic transitions, particularly in Tunisia, Egypt, Libya, Yemen and Syria.

Suggested topics for research included; transition and consolidation processes of the new political regimes; modes of mobilization and expression of emerging and informal political actors; the role of the state in politics, societies and economies; civil society and its relation to governance, constitutional debates, constitutional reform; changes in the legislative and the judiciary; platforms of political parties, coalition-building among diverse political actors; governance of religious, linguistic, ethnic diversity and gender equality; social demands, labour activism and the role of trade unions and professional associations; transformations in the security sector and the role of the media.

©Arab Reform Initiative 2015

© 2015 by the Arab Reform Initiative. This publication is available under the Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0 International License. To view a copy of this license, visit <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>. Permissions beyond the scope of this license are administered by the Arab Reform Initiative.

contact@arab-reform.net